



SEANCE PLENIERE LUNDI 07 FEVRIER 2022

**INTERVENTION JEAN DIONIS DU SEJOUR
DELIBERATION BUDGET PRIMITIF**

Monsieur le Président,

Chers collègues

J'interviens au nom du groupe Centre et Indépendant sur le pilier 3 de notre budget, Aménagement du territoire, et plus précisément sur son chapitre 9 : **Infrastructures et Transports**.

L'analyse de votre projet de budget met en évidence un investissement très élevé en ce qui concerne le ferroviaire, plus de **93.51 millions d'euros** d'autorisation de programme et plus de **80.54 millions d'euros** en CP/AP et en CP hors AP, soit un **budget d'investissement dans le ferroviaire de plus de 174 millions d'euros**. Cela représente **74% du budget d'investissement**. Votre budget est quasiment à **0** au niveau routes puisqu'on y trouve uniquement des crédits de paiement concernant la RN141 et la RN147 pour un montant global d'environ 7,7M€.

D'un côté pratiquement **174 millions d'euros pour le rail, de l'autre 7 millions pour les routes**. Vous nous direz que ce choix très exclusif et discriminatoire, vous l'assumez et qu'il a été validé par la dernière élection régionale. Mais de notre côté nous restons constant dans la dénonciation

d'un déséquilibre évident qui pénalise gravement les 51% de néo-aquitains qui vivent en territoire rural.

Vous expliquez cette orientation budgétaire par une stratégie de **report modal massif vers les transports ferroviaires**. Cette politique pourrait s'entendre lorsqu'elle s'applique à un département comme la Gironde ou la Haute-Vienne qui **disposent de réseaux ferrés denses**.

Mais quid de la majorité des départements ruraux de votre Région ? Des Landes et ses 3 lignes ferroviaires ? du Lot-et-Garonne et ses 2 petites lignes ? Ouvrez une carte et vous constaterez par vous-mêmes la faiblesse de la densité du réseau. **Quand on vit en milieu rural, comme 51% des néo-aquitains, Monsieur le Président, la voiture n'est pas une option, c'est une nécessité.**

Prenez, par exemple, le Lot et Garonne traversé à la fois par la route nationale 21 et la ligne ferroviaire TER Agen-Périgueux :

Selon les chiffres du Ministère de la transition écologique, en 2019, le trafic moyen journalier annuel sur le tronçon Agen-Villeneuve de la RN21 est de **11 000 véhicules**. C'est une route absolument structurante pour l'aménagement intérieur de notre Région mais le Conseil Régional n'y assume pas sa compétence en matière d'itinéraire routier d'intérêt régional.

En comparaison, sur la ligne ferroviaire Périgueux-Agen, on enregistre en octobre 2019 une fréquentation de **437 voyageurs** par jour en

moyenne du lundi au dimanche. Pourtant, vous êtes prêt au côté de l'Etat, dans le cadre du protocole ligne desserte fine du territoire, signé le 22 avril 2021, à engager la Région sur les besoins 2023-2027 à hauteur de **40,6M€**.

Sans stigmatiser cette ligne ferroviaire qui a son utilité, le compte en matière de **répartition de l'effort d'investissement en fonction de l'utilité sociale des différentes infrastructures n'y est vraiment pas.**

Et la répartition des rôles, en matière d'investissement, sur les infrastructures de transport où **l'Etat et le Conseil Régional travaillent de fait en silo**. L'Etat fait l'essentiel de l'effort en matière routier, et la Région se concentrant exclusivement sur le ferroviaire.

Sans prise en compte comparative de l'utilité sociale des routes et, notamment, des petites lignes ferroviaires, cette répartition des rôles relève d'une **faute stratégique lourde**.

Au nom de notre groupe, nous vous demandons une modification de ce budget pour que la Région et l'Etat, ensemble coordonnent et consolident leurs efforts financiers sur les véritables priorités au regard de l'utilité sociale des propositions d'investissement dans les infrastructures émises par chacun des territoires. **Ici ce sera le rail, là ce sera la route...**

Encore une fois, à aucun moment nous ne demandons le basculement de ce budget vers le tout routier. Mais nous demandons un **budget équilibré, comme le font d'ailleurs à peu près tous vos collègues présidents de conseils régionaux.**

Monsieur le Président, vous choisissez le rail et vous abandonnez nos routes. Au-delà des chiffres, il faut interroger les **fondements idéologiques de ce choix.**

À l'origine de votre choix, il y a un **discours politique datant des années 1990**, faisant du basculement de la route vers le rail le cœur d'une stratégie de décarbonation du secteur du transport. Et nous sommes d'accord pour dire qu'il est prioritaire de décarboniser ce secteur d'activité qui pèse **30% des émissions totales en CO₂** sur l'ensemble de l'Union européenne. Oui les voitures personnelles sont l'un des principaux pollueurs parce qu'elles **représentent 60,7% des émissions dû au transport.**

Faut-il, pour autant, ne plus investir de manière significative dans les routes ?

Non, parce que la route n'est pas carbonée en soit ! C'est la voiture au moteur thermique qui l'est.

Non, car la voiture est en train de devenir un mode de transport plus propre avec l'essor du covoiturage, de la voiture électrique ou même de l'optimisation des moteurs hybrides.

D'autres modes de transport routier, tels que le bus, constituent une alternative plus propre. La route peut, aussi, être redistribuée en faveur d'usages plus doux (piétons, vélos).

Enfin, la part de marché du fret ferroviaire en France n'a cessé de s'éroder au profit du transport routier de marchandises, pour **tomber à 9 % en 2019, soit cinq fois moins qu'en 1974** et environ la moitié de la moyenne européenne. On peut le regretter. Mais les raisons de ce déclin français sont profondes et ne disparaîtront pas à court et moyen terme.

Il nous faut donc inciter fortement à aller vers un **usage plus écologique de la route plutôt que la diaboliser de manière manichéenne.**

D'ailleurs, **le CESER, dans son avis de décembre 2021** concernant l'Orientation Budgétaire 2022, ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme : « *le transport ferroviaire ne peut suffire à porter une politique de mobilité bas carbone ambitieuse* ». Il attirait votre attention notamment sur, je cite « *la diversité des enjeux de mobilité dans les territoires, en particulier ceux liés aux territoires ruraux dans lesquels l'automobile est souvent le seul mode de déplacement* ».

Monsieur le Président, vos voisins Présidents de Régions votent des budgets équilibrés routes et rails. Les élus du CESER vous le disent aussi. Et même votre très humble opposition en rajoute.

Monsieur le Président, pouvez-vous vous poser cette petite question ? Et s'ils avaient raison ?

Une dernière remarque pour conclure Monsieur le Président :

Nous avons cherché en vain le mot piste cyclable et nous ne l'avons pas trouvé ni dans infrastructures et transport, ni dans le chapitre mobilité durable et intelligente, ni Tourisme, or que l'utilisation du vélo soit à vocation touristique ou pratique (pour des déplacements quotidiens domicile-travail) est en pleine expansion et il nous semble qu'il manque une ambition régionale par rapport à ce mode de transport alors que d'une part la France est enfin en train de bouger et d'autre part, qu'il représente un potentiel considérable comme le prouve un certain nombre de pays (Danemark, Pays-Bas, l'Allemagne).

Monsieur le Président, si notre groupe se retrouve dans un certain nombre de piliers et de chapitres de votre budget, je pense au développement économique ou à l'action de la Région dans nos lycées, nous sommes depuis longtemps en **désaccord profond en matière d'infrastructures et transports**. Nous proposerons un amendement de rééquilibrage vers la route. Prenez-le. Si par malheur il était repoussé, les rapports de forces étant ce qu'ils sont, et bien notre désaccord, ainsi confirmé, serait clairement **une des causes de notre vote contre votre projet de budget 2022**.